BOC/PP 16 octobre 2006 – N°23

texte 9 et 10

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : bureau préparation opérationnelle.

DÉCISION N° 965/DEF/EMAT/BPO/ICE portant abrogation d'un texte.

Du 26 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 2 6 3 S

Texte abrogé:

Instruction 2799/DEF/EMAT/BPO/3D/47 du 09 novembre 1999.

Mot(s) clef(s): BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES

Classement dans l'édition méthodique : BOEM nº 771

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 23, 2006, texte 9.

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Instruction 2799/DEF/EMAT/BPO/3D/47 du 09 novembre 1999 (BOC, p.5288 ; BOEM 771) relative à l'obtention du brevet militaire de moniteur parachutiste.

Ce texte est devenu sans objet puisque ce domaine est actuellement régi par l'instruction 411/DEF/EMAT/PRH/DS du 22 avril 2005 (BOC, p.2816; BOEM 770 et 771) relative aux actions de formation d'adaptation de l'interdomaine troupes aéroportées.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire général, adjoint au sous-chef d'étatmajor opérations-logistique,

Pierre PORCIN.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : cabinet.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 12 mai 2006 (BOC/PP 20, 2006, texte 19; BOEM 130, 144, 150 et 300*) pris en application de l'article 9 du décret n° 2005-794 du 15 juillet 2005 relatif aux sanctions disciplinaires et à la suspension de fonctions applicables aux militaires fixant, au sein de l'armée de terre, la liste des autorités militaires investies du pouvoir disciplinaire d'autorité militaire de premier niveau ou d'autorité militaire de deuxième niveau.

Du 27 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 2 6 5 A

Mot(s) clef(s) : DISCIPLINE — POUVOIR — TERRE

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 130, 144, 150 et 300

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 23, 2006, texte 10.

L'arrêté du 12 mai 2006 est modifié comme suit :

1. ANNEXE I.

1.1. Au point 1. RÉGION TERRE ILE-DE-FRANCE.

Supprimer:

Forma- tion	Localisa- tion	Chef de corps	Autorité militaire de 2e niveau (AM2)
Établisse- ment du génie (EG)	Vincennes	Commandant l'EG	Directeur régional du génie en RTIDF
Établisse- ment du génie (EG)	Versailles	Commandant l'EG	Directeur régional du génie en RTIDF

1.2. Au point 2. RÉGION TERRE NORD-OUEST. Supprimer:

Formation	Local isa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etablisse- ment du génie (EG)	Ange rs	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNO
Etablisse- ment du génie (EG)	Tours	Com- mandant 1'EG	Directeur régional du génie en RTNO

1.3. Au point 3. RÉGION TERRE NORD-EST.

Supprimer:

Formation	Loca lisa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etablisse- ment du génie (EG)	Lille	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE
Etablisse- ment du génie (EG)	Besa nçon	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE
Etablisse- ment du génie (EG)	Metz	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE
Etablisse- ment du génie (EG)	Nanc y	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE
Etablisse- ment du génie (EG)	Stras bour g	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE
Etablisse- ment du génie (EG)	Châ- lons- en- Cha mpa- gne	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTNE

1.4. Au point 4. RÉGION TERRE SUD-OUEST.

Supprimer:

Formation	Loca- lisa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etablisse- ment du génie (EG)	Limo ges	Commandant l'EG	Directeur régio- nal du génie en RTSO
Etablisse- ment du génie (EG)	Mon- tauba n	Commandant l'EG	Directeur régio- nal du génie en RTSO
Etablisse- ment du génie (EG)	Bor- deau x	Commandant l'EG	Directeur régio- nal du génie en RTSO

1.5. Au point 5. RÉGION TERRE SUD-EST.

Supprimer:

Formation	Local isa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etablisse- ment du génie (EG)	Gre- noble	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTSE
Etablisse- ment du génie (EG)	Lyon	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTSE
Etablisse- ment du génie (EG)	Mar- seille	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTSE
Etablisse- ment du génie (EG)	Mont pel- lier	Com- mandant l'EG	Directeur régional du génie en RTSE

2. ANNEXE II.

Au point 4. RÉGION TERRE SUD-OUEST.

Au lieu de :

Formation	Local isa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etat-major de la 2e bri- gade logisti- que (EM / 2e BL)	Saint - Méda rd- en- Jalles	Chef d'état- major de la 2e BL	Général com- mandant la 2e BL

Lire:

Formation	Local isa- tion	Chef de corps	Autorité mili- taire de 2e niveau (AM2)
Etat-major de la 2e bri- gade logisti- que (EM / 2e BL)	Mar- tigna s-sur- Jalle	Chef d'état- major de la 2e BL	Général com- mandant la 2e BL

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général d'armée, chef d'état-major de l'armée de terre.

Bernard THORETTE.

ÉTAT MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE : bureau organisation-effectifs.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 5 juillet 2005 (BOC, p. 7347; BOEM 522) fixant pour l'armée de terre la liste des postes ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 30 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 2 6 4 A

Mot(s) clef(s): NBI — MILITAIRE — TERRE

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 522

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 23, 2006, texte 11.

ARRÊTE:

L'arrêté du 5 juillet 2005 est modifié comme suit :

Remplacer le texte de l'article 2 par le texte suivant :

« Le présent arrêté prend effet à compter du 1er août 2005 jusqu'au 31 juillet 2006 inclus ».

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le général, major général de l'armée de terre,

Alain RICHARD.